

# Licence Histoire de l'art année 2023-2024

## Calendrier des épreuves terminales 1<sup>er</sup> semestre

### L1 – S1

UE 10 : SH30AM12 : Histoire de l'art antique : Jeudi 21 décembre, 18h-19h, salle 119

UE 20 : SH30AM20 : Histoire de l'art moderne : Jeudi 18 janvier, 12h-13h, salle 119

UE 30 : SH20AM30 : Métiers et pratiques de l'histoire de l'art et de l'archéologie : uniquement pour les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité, oral de 15 minutes avec inscription préalable par mail à [schwien@unistra.fr](mailto:schwien@unistra.fr) : Mercredi 24 janvier, 15h-16h, salle 107

### L2 – S3

UE 10 : SH30CM15 : Histoire de l'art médiéval : Mercredi 20 décembre, 8h-10h, salle 118

UE 20 : SH30CM20 : Histoire de l'art moderne : Mercredi 17 janvier, 13h-15h, salle 118

UE 30 : SH30CM30 : Religions Textes Images : Mardi 19 décembre, 14h-15h, salle 119

### L3 – S5

UE 10 : SH30EM10 : Histoire de l'art médiéval/islamique : Jeudi 18 janvier, 13h-16h, salle 113

UE 20 : SH30EM20 : Histoire de l'art moderne : Mardi 16 janvier, 14h-17h, salle 113

UE 30 : SH30EM30 : Histoire de l'art contemporain : Mercredi 20 décembre, 14h-17h, salle 112

•

Le présent calendrier vaut convocation de l'étudiant aux épreuves terminales, dès que diffusé ici :

<https://histoire.unistra.fr/scolarite/calendrier-des-examens-de-licence>

L'ensemble des MECC sont à retrouver, rappel, ici :

<https://histoire.unistra.fr/formation/modalites-devaluation-des-etudiants>

Nos UE 50 dans le Parcours Histoire de l'art, autre rappel, font l'objet de CC uniquement. Pour nos UE 40, UE 60 et UE 70 à choix : se reporter aux calendriers d'examens correspondants.

### IMPORTANT :

**Si l'étudiant constate un chevauchement d'examens** : il écrit au plus vite, avec son adresse @etu.unistra et aux adresses @unistra.fr, un mail conjointement envoyé à tous les enseignants des deux Matières concernées pour le leur signaler. Ceci, **au plus tard d'ici au 10 novembre**. Moyennant le strict respect de ce délai, les enseignants conviennent alors d'un sujet et horaire de remplacement pour l'un des deux examens, dont ils avisent l'étudiant, à son adresse @etu.unistra.fr.